

**14<sup>ème</sup> DELIBERATION DE LA SEANCE DU 27 FEVRIER 2020  
à 20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : DOMAINES DE COMPETENCES PAR THEMES  
Sous matière de l'acte : 8.3 Voirie**

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal :  
Le 20 février 2020

L'an deux mille vingt,  
et le jeudi vingt-sept février à vingt heures trente  
le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : Laurent NADAL, Antoine PLUTINO, Joëlle GAS, Pascale FANTON, Norbert LAVASTRE, Jean-Jacques ARNAUD, Florence BOURDELIN, Joris TOLETTI, Fabien AUDIBERT, Éric FRENE, Mireille JUSTAMOND, Nathalie DOSE, Catherine JALLIFIER-ARDENT, Michel PAILLOT, Pierre MATHIEU.

Etaient absent(e)s excusé(e)s :  
Néant.

Pascale FANTON est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**Objet : Dénomination d'une voirie privée Impasse d'Alès**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'utilité publique de dénommer la voie privée permettant de faciliter la localisation de cet ensemble, la distribution du courrier, l'accès à d'éventuels véhicules de sécurité et à toute fin utile, des parcelles D1158, D1159, D1166, D1167, D1168

Considérant la vérification complète du plan de la commune avec le Syndicat Intercommunal l'Information Géographique (SIIG), un oubli a été constaté pour cette impasse privée.

Considérant qu'il est primordial de nommer la voie privée (Impasse) qui dessert les parcelles D1158, D1159, D1166, D1167, D1168

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

Décide de dénommer l'impasse privée, desservant les parcelles D1158, D1159, D1166, D1167, D1168, **Impasse d'Alès**

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

**Certifiée exécutoire**

Envoyé en préfecture le 02/03/2020  
Reçu en préfecture le 02/03/2020  
Affiché le 02/03/2020  
ID : 030-213000763-20200227-D2020\_014-DE

Publiée ou notifiée le 02/03/2020

**Le Maire,  
Laurent NADAL**



**Délibération n° 2020/14**